Tarak



L'hiver sans mauvaises herbes



Le meilleur du monde pour l'agriculture suisse



Tarak®

Avantages:

- Formulation optimale et pratique d'utilisation
- La meilleure efficacité contre la germination des ray-grass et des camomilles
- Pas de restrictions variétales selon la liste de swiss granum
- Toujours admis en PER pour 2023

Désherbage dans les céréales (sauf l'avoine) - Utilisation en automne

	Ser	nis	1 feuille	3 fe	euilles	Début tallage
Désherbage						
Application en présemis Semis direct ou sous litière	Roundup Po		Application lors d'un semis sans labour avant le travail du sol ou le semis. Pour les CSP, max 3,1 l/ha			
En prélevée (possible de combiner avec le semis)	Tarak 2	,5 l/ha				
En postlevée pour une application unique dans toutes les céréales (sauf l'avoine)	Tarak 2,5 l/ha PER: tenir compte des directives en vigueur pour les semis en prélevée et en post-levée. Profondeur du semis 2–3 cm. Les graines doivent être totalement recouvertes. Eviter les croisements de barre. Ne pas traiter avant une période de froid/gel.					
Traitement en pré et postlevée Contre les raygrass et les vulpins levés	Tarak 2,5 l/ha + Derux 0,9 l/ha (en postlevée uniquement)					
Mouches des chaumes				0,15 kg/ha + Sticker 0, Deltastar 0,3 l/ha	15 l/ha	
Contrôle des limaces à la levée des céréales				tarex INOV 5,0 kg/ha ronmax Pro 7,0 kg/ha	COLZACTIVE	
Activateur de la plante et du sol				Triagol 2,5 l/ha		
	Stimule l'activité du sol et des plantes. Enrichi en micronutriments pour un développement optimal dès le stade juvénile. Miscible avec nos herbicides ou fertilisants (par exemple: manganèse).					



Tarak porte un numéro W et est un produit contrôlé sûr.

Tarak contient: Diflufenican 40 g/l et Chlortoluron 600 g/l Observer les risques de danger sur l'emballage. Emballages: bidons de 5, 10 l.



